



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouveau Bureau pour l'UPDS

David HIEZ, nouveau Président de l'UPDS

C'est au cours de l'Assemblée Générale de l'UPDS qui s'est tenue le mardi 21 mars 2023 que les adhérents de l'UPDS (www.upds.org) ont élu un nouveau bureau pour une durée de 3 ans. Pour ce mandat, le collège ingénierie préside le Syndicat, en la personne de David HIEZ, Directeur Technique de la société TAUW France.

Ingénieur en géotechnique, David HIEZ débute sa carrière en 1997 dans le domaine des sites et sols pollués chez GESTER avant de rejoindre TAUW France en 2001. Après avoir dirigé l'agence de Dijon de 2006 à 2013, son action se concentre sur le développement technique de TAUW France pour l'ensemble de ses domaines d'intervention (sol, eau, air, biodiversité, déconstruction, risques technologiques, ...) afin de s'adapter à l'évolution du marché et en cohérence avec les développements du groupe TAUW.



Pour cette mission, il sera accompagné d'un Bureau, instance dirigeante de l'UPDS, renouvelé aux 2/3 par rapport au mandat précédent et constitué des personnes suivantes :

Vice-Président Ingénierie : Nicolas Fourage, Directeur Business Line SSP, SOCOTEC

Vice-Présidente Travaux : Amélie Rognon, Directrice du Développement ORTEC SOLEO

Vice-Président Microstructures : Philippe Gergely, Président, PRACTICWAY

Trésorier : Jean-Yves Richard, Responsable innovation, SARPI Remédiation

Secrétaire : Julien Breton, Responsable de l'activité MOE et Travaux, RSK Environnement

Président de la commission technique : Yves Guelorget, Directeur Technique Environnement, Antea Group France

Président de la commission communication : Jonathan Sénéchaud, Responsable développement SSP, COLAS Environnement

Administrateur : Jean-Philippe Tracol, Directeur Régional, Séché Eco Services

Ce Bureau, qui intègre pour la première fois un représentant des microstructures, cherchera à rassembler la profession dans sa diversité pour évoluer vers une prise en compte plus globale des questions liées au sol et au sous-sol afin de devenir la profession du sol au sens large. Il fera en sorte que l'UPDS soit considérée comme un interlocuteur central et incontournable, apporteur de solutions, et que ses adhérents soient acteurs de la gestion des polluants dits émergents.

La nouvelle équipe aura à cœur de promouvoir un métier qui se trouve plus que jamais au centre de la « gestion environnementale » de notre société. La vie sur terre dépend de sols sains : le sol est le fondement de nos systèmes alimentaires ; il influence la qualité de l'eau et des habitats pour la biodiversité tout en contribuant à la résilience climatique. La gestion des sites contaminés requiert des exigences en termes de savoirs et de techniques en constante évolution auxquelles répondent les adhérents de l'UPDS avec professionnalisme et responsabilité !



Union des Professionnels
de la Dépollution des Sites.

À propos de l'UPDS

L'UPDS (www.upds.org) est la chambre syndicale des professionnels de la dépollution des sites. Elle rassemble depuis 1992 des entreprises issues des deux métiers du secteur :

- Les bureaux d'études spécialisés dans le diagnostic et la gestion des sites et sols pollués (collège ingénierie – 31 adhérents).
- Les entreprises qui réalisent des chantiers de dépollution (collège travaux – 16 adhérents).

Depuis 2021, elle intègre également des adhérents associés, qui exercent une activité en lien avec le domaine des SSP sans que ce soit leur cœur de métier (3 laboratoires adhérents à ce jour) et depuis 2022, un changement de statuts a permis l'arrivée des microstructures (CA inférieur à 250 k€ et 1 à 2 salariés SSP), qui sont déjà 4 à avoir fait le choix de rejoindre l'UPDS.

L'UPDS a pour vocation :

- de collaborer aux évolutions réglementaires et méthodologiques en s'inscrivant dans la démarche de reconversion des sites pollués ;
- de défendre les intérêts des professionnels et de faire progresser les savoir-faire en lien avec l'expérience de terrain ;
- de communiquer, de représenter et de promouvoir la profession des sites et sols pollués auprès des pouvoirs publics, des institutionnels, de l'Administration ainsi que des autres acteurs de ce secteur.